

Le « garde-cour » à l'école Saint Jacques de Compostelle

ÊTRE MÉDIATEUR, ça s'apprend tôt !



Aider à résoudre les conflits du quotidien

© NON-VIOLENCE ACTUALITÉ - Centre de ressources sur le gestion non-violente des relations et des conflits - BP 241, 45202 Montargis cedex (France) - Tél 02 38 93 67 22 - Fax 09 75 58 59 85 - nonviolence.actualite@wanadoo.fr - www.nonviolence.actualite.org

Fonctionnement :

- Ils seront 4 dans la cour de cycle 2: deux filles et deux garçons.
- Ils seront 4 dans la cour de cycle 3: deux filles et deux garçons.
- Ils porteront un gilet préparé pour ce rôle (rangés près de la pharmacie dans les sanitaires).
- On commencera de 12h45 à 13h30 à partir du 1^{er} octobre.
- Le garde-cour n'est pas un délégué de classe.

Rôle du médiateur :

- Circuler dans la cour pour voir s'il y a des disputes.
- Si on est médiateur, **on ne joue pas**. On ne fait pas autre chose.
- Le « garde-cour » n'a pas le droit de punir. Il fait juste des remarques et essaie de régler les problèmes.
- Ce sont les adultes de l'école qui prennent la décision de punir un enfant. **S'il y a une grosse bagarre, le garde-cour prévient le surveillant.**
- ATTENTION : Tout le monde doit respecter le médiateur, même s'il est plus jeune. Son gilet montre qu'il a le droit de faire des remarques.
- Le « garde-cour » n'a pas le droit d'abuser de son rôle et d'être injuste avec les autres élèves.